

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>o</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>o</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1910

SOIXANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1910

# LA MÉDAILLE

OFFERTE

AU DUC CHARLES DE LORRAINE

PAR SON

ANTIQUAIRE DOM MANGÉART

EN 1754

---

On connaît le goût du duc Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, pour les arts et, tout particulièrement, pour les médailles. Afin de former et de compléter la collection de monnaies antiques, de pierres gravées et de médailles de la Renaissance de ce prince, son antiquaire et bibliothécaire, Dom Thomas Mangéart, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe, avait, comme il le dit lui-même, « parcouru l'Empire et fouillé les royaumes et les provinces », semant l'or sur sa route dans le but de rapporter à Bruxelles, de chacun de ses voyages, les pièces les plus rares et les plus curieuses qu'il avait pu découvrir.

Pour être un conservateur zélé, Dom Mangéart n'en était pas moins un courtisan attentif à flatter

les passions et la vanité de son maître. Il résolut donc de lui offrir une médaille à son effigie.

« Les titres d'antiquaire et d'historiographe  
 » sont toujours honorables, —écrit-il au duc dans  
 » une épître dédicatoire, imprimée à Bruxelles,  
 » chez Pierre de Bast, en 1754, — dans la Cour d'un  
 » Prince, dont la moindre qualité est d'être Prince,  
 » Fils, Frère, Beau-Frère, descendant, allié des  
 » premiers et des plus grands Souverains de l'Eu-  
 » rope. Mais pour les mériter il ne suffit pas de  
 » former, d'arranger un grand et riche Cabinet.  
 » Ce n'est pas même assez de le décrire et de l'ex-  
 » pliquer. Il faut encore que celui qui est honoré  
 » de ces charges fasse graver sur le bronze et qu'il  
 » transmette à la postérité les rares talents, les  
 » qualités éminentes et les belles actions de l'au-  
 » guste et bon Maître qui les lui a conférées. Il  
 » doit faire connoître aux siècles à venir à quelle  
 » vigilance, à quels soucis, à quelle tendresse les  
 » Pères ont été redevables des richesses, des dou-  
 » ceurs, de la félicité dont ils auront laissé le  
 » précieux héritage à leurs arriers-petits-Fils et  
 » jusqu'où les uns et les autres doivent faire re-  
 » monter leur juste et vive reconnoissance. . (1).  
 » C'est pour y satisfaire de mon mieux, que je  
 » prens la liberté de vous présenter la médaille  
 » que je viens de faire frapper, et dont je vais

(1) Qu'en pensent les conservateurs de nos cabinets royaux? Voilà une mission qu'ils ne se croyaient certes pas avoir pour devoir de remplir!

» donner, ici de suite, l'explication au Public.  
 » C'est par cette médaille, Monseigneur, que  
 » j'espère faire connaître à la postérité la plus  
 » reculée ce qui vous rend si respectable, si aimable et si cher à nos yeux. C'est par ce monument  
 » qu'elle apprendra tout ce que vous avez fait et  
 » tout ce que vous faites encore de grand et pour  
 » nous et pour elle », etc., etc., etc.

Cette médaille, qui devait apprendre tant de choses à la postérité, était l'œuvre du fils de François Harrewyn, graveur particulier de la Monnaie de Bruxelles (1725-1764), Jean-Baptiste Harrewyn, lequel, sur l'ordre de Marie-Thérèse, venait d'être envoyé à Vienne avec l'essayeur Marquart « pour qu'ils s'appliquassent uniquement à s'évertuer dans l'art de la gravure sous le graveur  
 » Donner », afin de pouvoir être attachés plus tard aux ateliers monétaires des Pays-Bas en qualité de tailleur de coins (1)

Il est probable que Jean-Baptiste Harrewyn grava les matrices de la médaille de dom Mangeart immédiatement avant son départ, et il est permis de supposer que ce travail ne fut pas étranger au choix que fit alors le gouvernement de sa personne, pour être envoyée à Vienne se perfectionner dans son art.

Cette médaille est restée assez rare, bien qu'un exemplaire de bronze, semblable à celui que

(1) A. DE WITTE, *Histoire monétaire du Brabant*, t. III, p. 306.

nous possédons, ait été adjugé seulement 6 francs à la vente faite, en 1862, de la collection de M. J.-B.-Th. de Jonghe, l'amateur bruxellois bien connu.

Voici, d'ailleurs, la reproduction de cette pièce, d'assez médiocre valeur artistique, à laquelle on a donné le module des médailles des ducs de Lorraine gravées par le célèbre Saint-Urbain, afin qu'elle puisse prendre place dans cette série.



Le droit, signé I. B. HARREWYN, offre le portrait en profil du duc Charles de Lorraine, la tête nue, à droite. Une riche cuirasse lui couvre la poitrine. Il porte au cou l'Ordre de la Toison d'or.

La légende est : CAROLUS ALEX · DUX  
LOT · ET BAR BEL · GUB · GEN.

Le revers est d'une complication telle qu'il serait impossible d'en comprendre le symbolisme embrouillé et prétentieux si dom Mangeart n'avait eu l'aimable attention de nous l'expliquer lui-même dans une brochure fort rare qui fait partie

de notre bibliothèque et qui a pour titre : *Médailion présenté à Son Altesse royale monseigneur le duc Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas, etc., protecteur des arts et des sciences*, par Dom Thomas Mangeart, son antiquaire. A Bruxelles, chez Pierre de Bast, imprimeur de S. A. R. M. D. CC. LIV.

La description que donne l'antiquaire du duc du revers de sa médaille, caractérise si bien les idées du temps que nous croyons devoir la reproduire presque en son entier, malgré sa longueur, car, par sa forme, sa prolixité, l'esprit qui la dicte, elle est réellement intéressante :

« Ce revers, écrit dom Mangeart, représente  
 » d'abord tout en haut le Soleil en son plein midi,  
 » dardant de toutes parts ses rayons lumineux et  
 » ardents, pour éclairer, échauffer et fertiliser la  
 » terre : pour répandre sur tout ce qui est au-  
 » dessous de lui ces douces et bénignes influences,  
 » qui donnent la vie, le mouvement, le lustre, le  
 » mérite à toutes choses.

» Au-dessous du Soleil, entre les courtines et  
 » les rideaux d'un grand voile qu'on a tiré et  
 » relevé de droite et de gauche, on a représenté :  
 » 1° une Bibliothèque avec des livres sur les  
 » rayons, et un bureau au-dessous; 2° le Globe  
 » céleste; 3° le Globe terrestre; 4° une palette  
 » avec un pinceau et un tapis; 5° un livre ouvert  
 » sur les feuillets duquel on voit des notes imprimées; 6° deux Canons, des Boulets et des tro-

- » phées d'Armes ; 7° un vaisseau et un gouvernail ;
- » 8° le Caducée de Mercure avec ses ornemens
- » ordinaires ; 9° une tête placée derrière le Caducée,
- » des monnoyes et des médailles répandues ;
- » 10° des creusets et fourneaux ; 11° des lunettes
- » d'approche, des miroirs réfléchis, plusieurs
- » autres instrumens appartenans ét servans aux
- » Arts principaux.

- » Voici l'explication (combien nécessaire !) de
- » toutes ces choses placées sur ce revers en forme
- » d'ornemens, d'emblèmes et d'attributs.

- » Les livres qu'on voit placés sur les rayons
- » ou tablettes d'une bibliothèque dénotent les
- » quatre principaux Arts libéraux, sçavoir : la
- » Grammaire, la Logique, la Rhétorique, la Poë-
- » sie, et outre cela encore toute sorte d'Histoire
- » et de Littérature, l'amour, l'étude des Belles-
- » Lettres, le soin, l'attention, le plaisir de les
- » cultiver et de les faire cultiver.

- » La Bibliothèque et le Bureau, considérés à
- » part et sans livres, représentent l'architecture
- » civile, la menuiserie et tout ce qui fait une suite
- » de l'architecture.

- » Le Globe céleste annonce l'Astronomie, cette
- » science aussi certaine que sublime, qui enseigne
- » à observer et à connoître le mouvement des
- » Astres, leur grandeur, leur disposition, leur
- » distance, leurs éclipses et tant d'autres secrets
- » intéressans, par lesquels on apprend à distinguer
- » les saisons, à connoître et prévoir les tems, à

» s'orienter pour la Navigation, pour l'Agriculture, pour tant d'autres choses aussi agréables à l'esprit, qu'utiles et nécessaires à la vie.

» Le Globe terrestre, les compas et les autres instrumens de mathématique répandus et placés de côté et d'autre sur le revers de ce médaillon appartiennent à l'une et à l'autre Géométrie, je veux dire à la Géométrie spéculative qui s'exerce à considérer la figure et l'étendue des corps selon leurs trois dimensions de longueur, de largeur et de profondeur : dimensions qui composent les trois espèces d'étendues, sçavoir : la ligne, la surface et les solides. Ces instrumens désignent aussi la Géométrie pratique qui ne s'en tient pas à spéculer ces corps et ces étendues, mais qui les mesure, qui en détermine la hauteur, la longueur, l'étendue, la distance, la capacité, et qui est comme la mère d'un autre genre de science qu'on appelle Géographie, science si utile et qui a produit tant de Cartes exactes, élégantes, tant de fidèles et charmantes descriptions topographiques, tant d'ouvrages magnifiques dans ce goût, par lesquels, sans parcourir les Terres, nous voyons quelle est la distance des lieux, quelle est la situation des Royaumes et des Villes, nous connoissons le cours des Fleuves et des Rivières, etc., etc...

» Le Tapis et la Palette annoncent la Peinture et toutes ses parties, comme la composition, l'invention, la disposition, le dessein, la direc-



› tion, le goût, l'élégance, le caractère, la diversité,  
 › l'expression, la perspective, etc., le coloris avec  
 › le mélange des couleurs et le vrai des représen-  
 › tations.

› Le livre ouvert et noté signifie la Musique qui  
 › est aussi composée de différentes parties, sça-  
 › voir : la composition, les chants musicaux et  
 › autres, l'exécution de ces chants par le moyen  
 › de la voix ou des instrumens, l'Art Poétique qui  
 › enseigne non-seulement à faire des Vers, mais  
 › encore à mettre en chant tout ce qui en est sus-  
 › ceptible, l'Art de la Saltation ou du Geste, qui  
 › apprend les pas et l'attitude, soit de la danse  
 › proprement dite, soit de la marche ordinaire et  
 › les gestes, flexions, inflexions; tons de voix,  
 › modulations, etc., qui doivent accompagner le  
 › chant et la déclamation.

› Les deux Canons posés, l'un près de l'autre,  
 › quelques boulets épars sur le champ du revers,  
 › les Timbales, les Tambours, les Étendarts,  
 › Drapeaux, Signes et Trophées militaires, mar-  
 › quent l'Architecture Militaire et tout ce qui a  
 › rapport à l'art de la Guerre.

› Le Vaisseau, le Gouvernail, comprend, outre  
 › tout ce qui regarde la Navigation, toutes les  
 › choses qui mènent à la Sûreté et à la richesse  
 › du Commerce, tout ce qui peut procurer et en-  
 › tretenir l'abondance dans un État.

› Le Caducée entouré de deux serpens qui se  
 › replient et se recroisent l'un sur l'autre en plu-

- » sieurs endroits jusqu'aux deux ailes qui termi-  
 » nent la verge ou le balon dudit Caducée, est  
 » encore un de ces attributs qui annoncent et pro-  
 » mettent l'heureux succès de toutes les entre-  
 » prises faites par Terre et par Mer pour faire  
 » fleurir le commerce. Les serpens qui entourent  
 » le Caducée sont les symboles de la Prudence et  
 » de la Sagesse propres et nécessaires pour con-  
 » duire ces entreprises. Les deux ailes marquent  
 » la vigilance, la célérité, la diligence, vertus et  
 » dispositions, sans lesquelles on ne peut réussir  
 » dans les desseins les mieux concertés pour  
 » amener l'abondance et les richesses par le  
 » Commerce dans les Empires et les Royaumes.  
 » Une Tête couronnée, des Monnoyes, des Mé-  
 » dailles répandues ça et là sur le champ du  
 » médaillon, appartiennent encore à l'Architec-  
 » ture civile, à la Sculpture, à la Gravure et à tout  
 » ce qui fait une suite et une dépendance de ces  
 » Arts si doctes et si féconds; Arts qui ont pro-  
 » duit et qui produisent encore tous les jours tant  
 » de chefs-d'œuvre qu'on ne peut se lasser d'ad-  
 » mirer.  
 » Les Creusets, les Fournaux, les Pinces, les  
 » Matrats, les Alambics qui paroissent sur le  
 » même revers, marquent tout ce qui est du ressort  
 » de la Médecine, de la Botanique, de la Chymie,  
 » de l'Anatomie et tout ce qui en peut dépendre.  
 » Les Lunettes d'approche, les Glaces et Mi-  
 » roirs réfléchis, qu'on y a gravés, signifient tout

- » ce qui est du ressort de l'Optique et des règles
- » de cette science. »

Qui eût jamais cru que sur quelques centimètres carrés de métal il eût été possible de symboliser ainsi, en un tout harmonieux (?), toutes les connaissances humaines et suprahumaines! Que l'on vienne encore dire après cela que les Belges manquent d'imagination!! Et ce n'est pas tout, car, infatigable, dom Mangeart continue :

- « Après cette courte application (Oh! combien!),
- » il ne sera pas difficile de s'apercevoir des deux
- » choses que l'Antiquaire de SON ALTESSE ROYALE
- » a eues en vue en donnant ce médaillon.

- » La première est qu'en faisant placer tous ces
- » attributs, tous ces instruments des Sciences et
- » des Arts au-dessous du Soleil, il a prétendu faire
- » sentir que c'est des lumières, de l'ardeur, de la
- » beauté et de la benignité de cet Astre, pris au-
- » trefois pour la Divinité même, que ces Sciences
- » et ces Arts empruntent tout ce qu'on y trouve
- » de lumineux, de grand, de beau, de parfait,
- » d'utile.

- » Que la seconde chose qu'il s'est proposé, en
- » plaçant le Soleil au-dessus de tous les attributs
- » des Sciences et des Arts, a été de désigner par
- » cet Astre, le Grand Prince, qui peu content de
- » cultiver lui-même tout ce qui lui convient, tout
- » ce qui est digne de lui dans ces mêmes Sciences
- » et Arts, s'applique sans cesse à les faire revivre,
- » à les remettre tous les jours de plus en plus en
- » honneur dans les Pays-Bas. »

Suit ensuite un long éloge plus que dithyrambique du gros, bon et sensuel « Prince Soleil » et de son administration, qu'il est inutile de reproduire ici, après quoi dom Mangeart conclut enfin :

« C'est donc avec justice que dans le type et  
 » dans la principale légende du revers de ce médaillon, l'on compare le Prince, auquel on est  
 » redevable de ces grands biens à un Soleil qui  
 » par la vivacité des lumières qu'il répand de  
 » toutes parts, par les riches et douces communi-  
 » cations de ce qu'il a, et de ce qu'il est lui-même,  
 » force les ténèbres les plus épaisses de céder à  
 » la lumière la plus brillante, ranime tout dans  
 » l'État, parmi et pour les Sujets, fait réparaître,  
 » reproduit ce qui étoit ou caché, ou éclipsé, ou  
 » perdu; donne la force, la vigueur, l'accroisse-  
 » ment, l'embellissement, la perfection à ce qui  
 » étoit faible, languissant, oublié, négligé, im-  
 » parfait, fait en même tems éclore les Fleurs et  
 » les Fruits parmi ceux qui sous ses loix aimables  
 » veulent s'appliquer à cultiver les Sciences et  
 » les Arts.

» C'est là le sens de ces paroles qu'on lit au  
 » haut et sur le contour du revers du médaillon :  
 » *Esse dat et prodesse*; ce qui veut dire, que comme  
 » le Soleil fait renaître et croître les Plantes, les  
 » Arbres et une infinité de choses dans l'ordre de  
 » la nature, de même SON ALTESSE ROYALE MON-  
 » seigneur le Duc CHARLES DE LORRAINE fait renaître,  
 » revivre, refleurir quantité de choses curieuses

» et utiles dans toutes sortes de Sciences et toutes  
 » sortes d'Arts.

» On voit dans l'exergue du même revers de  
 » notre Médaillon une autre légende composée de  
 » lettres initiales et de mots abrégés de cette  
 » sorte : AUG · MÆC · ob · D · T · M · à Num E  
 » Hist · Cons · an M · D CC · LIV · Augusto Mæ-  
 » cenati obtulet Dominus Thomas Mangeart a Numis-  
 » matibus et Historia consiliarius : c'est-à-dire, Dom  
 » Thomas Mangeart, Conseiller-Antiquaire-His-  
 » toriographe de S. A. R. a consacré ce médaillon  
 » à la gloire de Son Auguste Mœcenas l'an 1754.»

Malgré sa faconde et, tranchons le mot, sa basse flagornerie, dom Thomas Mangeart était un numismate assez érudit pour l'époque.

En sa qualité de conservateur des médailles et des monnaies de S. A. R. le duc Charles de Lorraine, il ne s'était pas borné à les réunir, à les classer méthodiquement; mais il avait entrepris d'en établir le catalogue historique, scientifique et raisonné.

« Ce qui regarde l'Histoire Métallique des Pays-  
 » Bas, écrit-il au duc en 1754, depuis le Mariage  
 » de Maximilien d'Autriche avec Marie, fille du  
 » Duc de Bourgogne, jusqu'à nos jours, est déjà  
 » tout minuté. J'en puis dire autant de l'Angle-  
 » terre depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à  
 » Georges II, roi aujourd'hui régnant. J'espère de  
 » finir bientôt une autre partie bien grande et bien  
 » importante de ce Catalogue Historique, c'est

» celle qui regarde toutes les différentes Grèces,  
 » c'est-à-dire la Grèce ancienne, la Grèce pro-  
 » prement dite, la Grande Grèce ou la Sicile,  
 » Syracuse, la Grèce asiatique et toutes les isles  
 » grecques, ouvrage qui est fort avancé. Après  
 » quoi, je passerai à l'Histoire numismatique des  
 » Romains, qui aura à sa suite tout ce qui regarde  
 » les deux Empires après la division du premier,  
 » et enfin l'Empire d'Allemagne, et tout ce qui  
 » appartient à l'Allemagne. Je finirai par la des-  
 » cription et l'histoire des médailles et monnoyes  
 » des Papes, des Rois, des Souverains, des Répu-  
 » bliques et des Grands hommes. Tout cet ouvrage  
 » en aura un autre pour préliminaire; ce sera un  
 » traité de numismatique, qui servira comme de  
 » Préface assez intéressante au corps de l'ouvrage  
 » entier : et ce Traité ou cette Préface est aussi un  
 » Ouvrage que je travaille actuellement à trans-  
 » crire et que je ferai servir de catalogue à une  
 » partie des médailles qui sont dans votre Cabi-  
 » net. »

Peut-être ce « Traité ou Préface » n'est-il autre  
 que le gros in-folio, orné de 35 planches, qui fut  
 publié chez d'Houry, à Paris, en 1763, sous le titre  
*d'Introduction à la Science des Médailles pour servir  
 à la connaissance des dieux, de la religion, des sciences,  
 des arts, et de tout ce qui appartient à l'histoire ancienne,  
 avec les preuves tirées des médailles. Ouvrage propre à  
 servir de supplément à l'antiquité expliquée par Dom  
 Montfaucon, le savant bénédictin français, volume*

que Mangeart dédia au duc Charles de Lorraine, son protecteur et son maître.

Pour lui permettre de consacrer plus de temps à ces divers travaux, l'abbé de Viquesney lui avait été adjoint en qualité de bibliothécaire en second, le 16 janvier 1752. Environ onze ans plus tard, cet abbé, Normand de naissance, fut nommé, par lettres patentes du 17 décembre 1762, directeur de la Bibliothèque et du Cabinet des médailles du Prince (1).

D'après M. G. Cumont, qui a pris la peine de publier dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles* la liste des personnes auxquelles fut envoyé, après la mort du duc, le catalogue de vente de sa collection (2) l'abbé de Viquesney aida l'abbé Ghesquière et un nommé Charles-Alexandre Touffner, attaché au Cabinet de la défunte Altesse, à faire le catalogue et le triage des médailles et des monnaies de Charles. « Il fallut 44 » jours pour dresser ce catalogue auquel collabora » principalement Ghesquière qui y travailla sept » à huit heures par jour. C'est lui qui dirigea cette » vente dont la durée fut de sept jours. Il acheta » plusieurs médailles pour le Cabinet numismati- » que de Vienne auquel manquaient 1,255 mé-

(1) *Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, année 1898, p. 247.

(2) Année 1878, pp. 247-255. *Quelques renseignements relatifs à la collection numismatique de Charles de Lorraine et liste des personnes auxquelles, après sa mort, fut envoyé le catalogue de sa collection.*

» dailles, jetons et monnaies de la collection de  
 » Charles de Lorraine. Il paya pour les médailles  
 » 537 fl. 25. 4 d'arg<sup>t</sup> cou<sup>t</sup>.

» Le 3 décembre 1780, le prince de Starhem-  
 » berg, ministre plénipotentiaire, avait adressé à  
 » l'abbé de Nelis les recommandations suivantes :

» Sa Majesté veut au surplus, Mon<sup>r</sup>, que vous  
 » confrontiez le catalogue imprimé du Cabinet  
 » Impérial des médailles, lequel catalogue se  
 » trouve ici, avec la collection de feu S. A. R.,  
 » pour indiquer celles qui manquent au Cabinet  
 » Impérial et en rédiger une liste que S. M. m'or-  
 » donne de lui remettre.

» Je vous fait part, M<sup>r</sup>, des souverains ordres  
 » de S. M. afin que vous veuillez bien, en vous  
 » concertant avec M. M. Ghesquière et Viques-  
 » ney, les exécuter et me remettre le plutôt qu'il se  
 » pourra la liste que S. M. demande quant aux  
 » médailles.

» Le 11 février 1781, le prince de Starhemberg  
 » ordonne à l'abbé de Nelis d'envoyer à Vienne,  
 » pour le Cabinet Impérial, les 31 médailles et  
 » médaillons que demandait l'abbé Eckel », alors  
 conservateur du Cabinet Impérial des médailles de  
 l'Empereur à Vienne.

Quelques pages plus loin, M. Cumont ajoute  
 que la vente publique des suites numismatiques  
 de Charles de Lorraine prit fin le 24 septembre  
 1781.

Ceci ne cadre pas avec le fait constaté par lui



que l'abbé Ghesquière aurait dirigé cette vente et qu'il y aurait acheté plusieurs médailles pour le cabinet de Vienne; car si les médailles choisies au nombre de 31 par l'abbé de Nelis conjointement avec Ghesquière et Viquesney ont été expédiées à Eckel en février 1781, elles n'ont pu être acquises par l'abbé Ghesquière à la vente qui se tint en septembre de la même année. Peut-être, au surplus, s'agit-il de deux séries de médailles différentes, ou bien les pièces choisies par l'Empereur furent-elles retirées de la vente, ce qui expliquerait tout.

M. Babelon, dans son *Traité de monnaies grecques et romaines*, t. I, p. 186, ne fait aucune mention d'acquisitions faites à la vente. « En 1780, écrit-il, » à la mort du prince Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, l'empereur » Joseph II voulut prélever, dans le médaillier du » défunt, toutes les monnaies qui manquaient aux » suites impériales. Il chargea de ce travail le » père Ghesquière, qui choisit plus de 10,000 » pièces (1).

» Le reste du Cabinet du prince Charles, comprenant environ 7,500 monnaies grecques et romaines, fut vendu en 1781. Le catalogue de vente fut rédigé par Ghesquière. »

La vente des collections du duc Charles eut lieu à Bruxelles, au Broot-huys, du 17 au 24 septembre 1781. Le catalogue, écrit en latin, forme

(1) GHESQUIÈRE, *Les vraies notions des dixmes*, p. 187. Bruxelles, 1785. Tous ces chiffres sont en contradiction entre eux.

un gros volume, petit in-8° de 440 pages. Il a pour titre : *Catalogus numismatum nummorumque tum veterum, tum recentiorum, omnis generis et moduli, quos non minore sumptu, quam cura et delectu, collegit regius princeps ac dux Lotharngiæ Carolus Alexander, austriaci Belgii supremus quondam gubernator* et a été imprimé à Bruxelles, chez Mathias Lemaire et tiré à 700 exemplaires. Nous en possédons un avec les prix d'adjudications manuscrits, généralement peu élevés.

L'abbé Ghesquière en est considéré comme l'auteur; mais on peut se demander, après ce que nous venons de dire, si le savant bollandiste ne s'est pas servi pour l'établir des notes laissées par dom Thomas Mangeart.

ALPH. DE WITTE.

---